



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Avignon, le 20 janvier 2014

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement
Collèges et Lycées publics et privés
Lycées agricoles

Monsieur Laurent DUHAMEL, professeur
des écoles, responsable local de
l'enseignement du centre pénitentiaire
du PONTET
Madame Natacha HIMELFARB
Directrice STEMOT d'AVIGNON
- pour information



Division
De la scolarité

Référence
2014

Dossier suivi par
Michèle BRAINIEZ

Téléphone
04 90 27 76 35

Fax
04 90 27 76 75

Mél.
michele.brainiez
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet : Concours National de la Résistance et de la Déportation - session 2014
Réf : ma circulaire du 19 décembre 2013

Faisant suite à la circulaire susvisée, j'ai l'honneur de vous faire savoir que les sujets du concours cité en objet pourront être retirés à partir du

lundi 17 mars 2014
à la Division de la Scolarité 2ème étage porte 207

Vous voudrez bien trouver ci-après détaillées les modalités de transmission des travaux réalisés par les élèves. (cf annexe technique)

Je vous précise à cet égard qu'aucune inscription préalable auprès de mes services n'est nécessaire.

Je tiens à rappeler que le Concours de la Résistance constitue un instrument de formation civique irremplaçable et vous encourage vivement à susciter la participation la plus large possible au devoir de mémoire.

Dominique BECK

PJ : annexe technique
5 bordereaux



ANNEXE TECHNIQUE

2/2

I Instructions générales

Il conviendra de respecter impérativement la procédure suivante :

- tous les devoirs devront porter le cachet de l'établissement,
- les bordereaux récapitulatifs joints seront complétés en fonction du niveau et du type de réalisation et préciseront le nom du professeur responsable.

II Devoirs en temps limité

En aucun cas, les sujets académiques ne sauraient être diffusés avant la date de l'épreuve, soit le vendredi 21 mars 2014 .

Les temps de composition devront être respectés et les bordereaux récapitulatifs distincts suivant la nature de l'épreuve choisie par l'élève (composition ou étude de documents) complétés des coordonnées des élèves et de leur numéro d'anonymat.

Afin de faciliter le travail du jury de correction, les professeurs procéderont, après lecture des devoirs, à un pré- classement de l'ensemble des copies de leurs élèves. Ils porteront sur celles-ci un numéro d'ordre à l'encre rouge dans le coin supérieur droit. Ce pré-classement conditionnera la correction des copies par les membres du jury.

L'ensemble des travaux devra m'être adressé au plus tard le vendredi 28 mars 2014, délai de rigueur.

Je vous précise à ce propos que seuls seront examinés les travaux recensés sur les bordereaux.

**OBJET : CONCOURS DE LA RESISTANCE ET DE LA
DEPORTATION 2014**

BORDEREAU D'ENVOI à Monsieur le Directeur académique – Service de la Scolarité, bureau 207 - 49, rue Thiers
84077 AVIGNON Cédex 4

CACHET DE L'ETABLISSEMENT :

NIVEAU :

DEVOIR INDIVIDUEL EN TEMPS LIMITE Epreuve n°1 : COMPOSITION
--

NB : NE PAS COUPER LES COPIES

Nombre de devoirs remis :

Nom du professeur responsable : M., Mme, Mlle, :

Discipline enseignée :

<u>N° ANONYMAT</u>	<u>ELEVES PARTICIPANT SELON PRE- CLASSEMENT ET EN LETTRES CAPITALES</u>	<u>PRECLASSEMENT N° D'ORDRE</u>

Tous les travaux doivent **porter le cachet de l'établissement, les nom, prénom et classe de l'élève accompagné de leur n° d'anonymat** .

A le
Le Chef d'établissement

OBJET : CONCOURS DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION 2014

BORDEREAU D'ENVOI à Monsieur le Directeur académique – Service de la Scolarité, bureau 207 - 49, rue Thiers
84077 AVIGNON Cédex 4

CACHET DE L'ETABLISSEMENT :

NIVEAU :

<p>DEVOIR INDIVIDUEL EN TEMPS LIMITE Epreuve n°2 : Etude de documents</p>

NB : NE PAS COUPER LES COPIES

Nombre de devoirs remis :

Nom du professeur responsable : M., Mme, Mlle, :

Discipline enseignée :

<u>N° ANONYMAT</u>	<u>ELEVES PARTICIPANT SELON PRE-CLASSEMENT</u> <u>ET EN LETTRES CAPITALES</u>	<u>PRECLASSEMENT</u> <u>N° D'ORDRE</u>

Tous les travaux doivent **porter le cachet de l'établissement, les nom, prénom et classe de l'élève accompagné de leur n° d'anonymat.**

A le
Le Chef d'établissement

OBJET : CONCOURS DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION 2014

BORDEREAU D'ENVOI à Monsieur le Directeur académique – Service de la Scolarité, bureau 207 - 49, rue Thiers
84077 AVIGNON Cédex 4

CACHET DE L'ETABLISSEMENT :

NIVEAU :

PRODUCTION PLASTIQUE

Nombre de devoirs remis :

Nom du professeur responsable : M., Mme, Mlle, :

Discipline enseignée :

<u>N° ANONYMAT</u>	<u>ELEVES PARTICIPANT SELON PRE-CLASSEMENT ET EN LETTRES CAPITALES</u>	<u>PRECLASSEMENT N° D'ORDRE</u>

Tous les travaux doivent **porter le cachet de l'établissement, les nom, prénom et classe de l'élève (ou des élèves pour les travaux collectifs)**.

A le
Le Chef d'établissement

OBJET : CONCOURS DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION 2014

BORDEREAU D'ENVOI à Monsieur le Directeur académique – Service de la Scolarité, bureau 207 - 49, rue Thiers
-84077 AVIGNON Cédex 4

CACHET DE L'ETABLISSEMENT :

NIVEAU :

**TRAVAIL COLLECTIF EXCLUSIVEMENT
AUDIO-VISUEL**

Nombre de devoirs remis :

Nom du professeur responsable : M., Mme, Mlle, :

Discipline enseignée :

<u>N° ANONYMAT</u>	<u>ELEVES PARTICIPANT SELON PRE- CLASSEMENT ET EN LETTRES CAPITALES</u>	<u>PRECLASSEMENT N° D'ORDRE</u>

Tous les travaux doivent porter **le cachet de l'établissement, les nom, prénom et classe des élèves**.

A

le

Le Chef d'établissement